



**PROCES VERBAL DU
BUREAU COMMUNAUTAIRE DE L'ARC MOSELLAN
SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023**

Date de la convocation 06 Septembre 2023

Secrétaire de séance Olivier SEGURA

Président Arnaud SPET

Membres du bureau en exercice :	20
Membres présents ayant pouvoir de vote :	14
<i>Membres présents :</i>	<i>16</i>
Nombre de votes :	14

L'an deux mille vingt-trois, le douze septembre à vingt heures, les Membres du bureau désignés par les Conseils Municipaux des Communes constitutives de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan se sont réunis, dûment convoqués par lettre du six septembre deux mille vingt-trois, sous la présidence de M. Arnaud SPET à Buding dans le restaurant Domaine du Moulin.

ETAIENT PRESENTS :

Commune	Membre		Commune	Membre	
ABONCOURT	G. RIVET	<input checked="" type="checkbox"/>	KOENIGSMACKER	P. ZENNER	<input checked="" type="checkbox"/>
BETTELAINVILLE	B. DIOU	<input checked="" type="checkbox"/>		A. SPET	<input checked="" type="checkbox"/>
BOUSSE	P. KOWALCZYK	<input checked="" type="checkbox"/>	MALLING	M-R. LUZERNE	<input checked="" type="checkbox"/>
BUDING	A. GUTSCHMIDT	<input checked="" type="checkbox"/>	MONNEREN	P. SCHNEIDER	<input checked="" type="checkbox"/>
DISTROFF	M. TURQUIA	<input checked="" type="checkbox"/>	LOUDRENGE	B. GUIRKINGER	<input checked="" type="checkbox"/>
GUENANGE	P. TACCONI	<input type="checkbox"/>	RURANGE-L.-TH	P. ROSAIRE	<input type="checkbox"/>
	M-R. CINTAS	<input type="checkbox"/>	STUCKANGE	O. SEGURA	<input checked="" type="checkbox"/>
INGLANGE	L. MADELAINE	<input type="checkbox"/>	VALMESTROFF	J. ZORDAN	<input type="checkbox"/>
KEDANGE/C.		<input type="checkbox"/>	VECKRING	P. JOST	<input checked="" type="checkbox"/>
KEMPLICH	P. BERVEILLER	<input checked="" type="checkbox"/>	VOLSTROFF	I. CORNETTE à partir du point n° 02	<input checked="" type="checkbox"/>
KLANG	A. PIERRAT	<input type="checkbox"/>			

Elus invités suite à leur délégation de fonction :

Commune	Membre	Absence excusée	Délégation au domaine
HOMBOURG-BUDANGE	D. HILBERT	<input checked="" type="checkbox"/>	Des forêts
BERTRANE	J-L. PERRIN	<input checked="" type="checkbox"/>	Du monde agricole

ABSENCES ET POUVOIRS :

Membre absent	Absence excusée	Pouvoir le cas échéant à	Membre absent	Absence excusée	Pouvoir le cas échéant à
	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	



L'ordre du jour

- A. Désignation du secrétaire de séance
- B. Validation du PV du Bureau Décisionnel du 04 juillet 2023

C. Rapports :

1. FINANCES - Attribution fonds de concours
2. RESSOURCES HUMAINES - Création de postes et mise à jour du tableau des effectifs
3. MARCHES PUBLICS - Avenant COLAS travaux déchèteries
4. ANIMATION - Adhésion du Moulin de Buding au Pass Culture
5. Divers et informations

A. SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau Communautaire est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire décide à l'unanimité de désigner M. Olivier SEGURA pour remplir cette fonction.

B. VALIDATION DU PV DU BUREAU DECISIONNEL COMMUNAUTAIRE DU 04 JUILLET 2023

Adoption à l'unanimité.

C. RAPPORTS

Point n° 01 : FINANCES - Attribution fonds de concours

La CCAM a validé son Pacte financier et fiscal de solidarité 2021-2026 lors du Conseil Communautaire du 6 juillet 2021.

Ce pacte fait état de l'octroi de fonds de concours (tranches 1 et 2) sous certaines conditions d'éligibilité détaillées dans le règlement d'attribution voté lors de la même séance.

La CCAM a déjà versé un montant cumulé de fonds de concours de 907 213.17€.

Quatre nouveaux dossiers ont été réceptionnés, à savoir :

Commune	Description projet	Montant total HT du projet	Financement par la Commune	Autre financement sollicité	Fonds de concours sollicité	Montant du fonds de concours
VECKRING	Réhabilitation presbytère de la commune en Mairie	1 020 142,00 €	389 858,00 €	571 752,00 €	Tranches 1 et 2	58 532,00 €
KEDANGE s/ CANNER	Mise en conformité des ouvrages de gestion des eaux pluviales lotissement Chardon Lorrain	80 735,60 €	60 735,60 €	0 €	Tranche 2	20 000,00 €
DISTROFF	Remplacement menuiseries extérieures Centre Culturel	51 448,00 €	18 296,00 €	23 152,00 €	Tranche 1	10 000,00 €
DISTROFF	Remplacement éclairage public existant par lanternes LED	59 243,50 €	48 093,50 €	0 €	Tranche 2	11 150,00 €
MALLING	Rénovation éclairage public de la commune	64 111,00 €	16 734,00 €	30 644,00 €	Tranche 2	16 733,00 €
						116 415,00 €

Ces dossiers remplissent les conditions d'éligibilité du fonds de concours et sont complets.

Vu la délibération D20210706CCAM49 du 7 juillet 2021, portant sur l'instauration d'un fonds de concours et son règlement ;

Vu les demandes formulées par les communes de Veckring, Kédange-sur-Canner, Distroff et Malling telles que listées plus haut, et les délibérations correspondantes de leur Conseil Municipal ;

Le Bureau Décisionnel Communautaire après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- DE VALIDER l'octroi d'un fonds de concours pour les projets mentionnés plus haut ;

- D'AUTORISER Monsieur le Président à notifier aux communes concernées l'octroi de ces fonds de concours ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à verser le fonds de concours selon les conditions de versement établies dans le règlement d'attribution des fonds de concours.

Point n° 02 : RESSOURCES HUMAINES – Création de postes et mise à jour du tableau des effectifs

La Communauté de Communes de l'Arc Mosellan (CCAM) dispose d'un tableau des effectifs, outil de gestion du personnel. Il concerne les emplois permanents de fonctionnaires stagiaires et titulaires, et les emplois contractuels de droit public. Il est à noter que les contrats à durée déterminée non permanents (accroissement temporaire ou saisonnier d'activité, les remplacements temporaires d'agents), les contrats aidés et les contrats d'apprentissage ne font pas l'objet de création de poste et ne figurent pas dans le tableau des effectifs.

Ce tableau doit être joint chaque année au budget primitif et au compte administratif votés par l'assemblée délibérante. Il précise l'état des effectifs du personnel au 31 décembre de l'année écoulée. Le tableau des effectifs constitue la liste des emplois budgétairement pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades, et distingués par une durée hebdomadaire déterminée en fonction des besoins du service.

C'est dans cette perspective que cette mise à jour vous est proposée pour entériner :

- des changements de grade suite à réussite à concours, promotion interne ou avancement de grade,
- un départ en retraite,
- des mutations,
- des suppressions de poste dans le cadre du passage du multiaccueil en délégation de service public (DSP),
- des fins de contrat,
- une modification d'organisation du service SAVA et Jeunesse avec une répartition sur ces 2 services des missions d'un agent « animateur(trice) jeunesse / chargé(e) de coopération CTG »,
- suite aux recrutements, des suppressions de poste dans le cadre de la fin de la procédure de recrutement pour plusieurs emplois permanents (DGS, responsable travaux et patrimoine, responsable SPGD, responsable des marchés publics, chargé de mission énergie, chargé de développement local, chargé d'ISDND, assistants de langue, Educatrice de Jeunes Enfants, assistant comptable et budgétaire),
- des suppressions de poste suite à l'abandon de la procédure de recrutement du responsable de l'ISDND.

Le détail des suppressions :

- 1- Pour la filière administrative :
 - a. 1 attaché hors classe suite à la nomination par voie de mutation du Directeur Général des Services sur un autre grade
 - b. 1 attaché principal suite à départ en retraite
 - c. 2 attachés à TNC (2 postes successifs à durée variable) suite à la nomination de l'agent sur poste à TC et 1 attaché à TC suite à recrutement sur 1 autre grade
 - d. 3 rédacteurs principaux de 1^{ère} classe
 - Dont 1 suite à promotion interne attaché
 - Et 2 suites à recrutements sur 1 autre grade
 - e. 1 rédacteur principal de 2^{ème} classe suite à recrutement sur 1 autre grade
 - f. 1 adjoint administratif suite à réussite à concours de rédacteur
- 2- Pour la filière technique :
 - a. 1 ingénieur hors classe suite à la nomination par voie de mutation du Directeur Général des Services sur un autre grade

- b. 3 ingénieurs principaux dont 2 suite à recrutement sur des autres grades et 1 suite à mutation
- c. 6 ingénieurs suite à recrutement sur d'autres grades
- d. 4 techniciens principaux de 1^{ère} classe suite à recrutement sur d'autres grades
- e. 4 techniciens principaux de 2^{ème} classe suite à recrutement sur d'autres grades
- f. 5 techniciens dont 4 suite à recrutement sur d'autres grades et 1 suite à mutation
- g. 1 agent de maîtrise suite à avancement de grade agent de maîtrise principal
- h. 1 adjoint technique principal de 1^{ère} classe suite à recrutement sur d'autres grades
- i. 2 adjoints techniques suite à recrutement sur d'autres grades

3- Pour la filière animation :

- a. 1 animateur suite à recrutement sur 1 autre grade
- b. 1 adjoint d'animation principal de 2^o classe suite à DSP
- c. 1 adjoint d'animation suite à DSP

4- Pour la filière médico-sociale :

- a. 1 conseiller socio-éducatif suite à recrutement sur 1 autre grade
- b. 1 infirmier en soins généraux suite à DSP
- c. 1 éducateur de jeunes enfants suite à DSP
- d. 4 auxiliaires de puériculture de classe supérieure dont 1 suite à mutation et 3 suite à DSP
 - Dont 1 à TC
 - Et 2 à TNC 28/35^{ème}
- e. 1 auxiliaire de puériculture de classe normale suite à DSP
- f. 2 ATSEM principal de 1^{ère} classe suite à DSP
 - Dont 1 à TC
 - Et 1 à TNC 28/35^{ème}
- g. 1 ATSEM principal de 2^{ème} classe, poste vacant à la date de la DSP

Le détail des créations :

1- Pour la filière administrative :

- a. Création de 2 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe pour permettre l'avancement de grade

2- Pour la filière animation

- a. Création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe par suite de la réorganisation des services SAVA et Jeunesse pour le recrutement d'animateur(trice) jeunesse / chargé(e) de coopération CTG
- b. Création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe par suite de la réorganisation des services SAVA et Jeunesse pour le recrutement d'animateur(trice) jeunesse / chargé(e) de coopération CTG
- c. Création d'un poste d'adjoint d'animation par suite de la réorganisation des services SAVA et Jeunesse pour le recrutement d'animateur(trice) jeunesse / chargé(e) de coopération CTG

Vu l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la Communauté de Communes. Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services ;

Considérant la délibération du 28 juillet 2020 relative à la délégation de pouvoir donnée au Bureau Communautaire ;

Considérant la délibération modifiant le tableau des emplois en date du 15 juillet 2023 ;

Considérant la nécessité de créer et de supprimer les postes précédemment énumérés ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial qui s'est réuni le 11 septembre 2023 ;

Le Bureau Décisionnel Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'AUTORISER Monsieur le Président à engager les procédures de recrutements et de DSP correspondantes ;
- DE S'ENGAGER à inscrire les sommes nécessaires au budget 2023 et les suivants, relatives à la rémunération des agents retenus ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document ou à engager toute démarche et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre des présentes ;
- D'ADOPTER le tableau des emplois ci-après détaillé.

Cat.	Grades de la Fonction Publique Territoriale	Postes ouverts au 15.07.23		Evolution	Postes ouverts au 01.10.23		Statuts		Postes en ETP	Postes pourvus au 01.10.23
		Effectif à temps complet	Effectif à temps non complet		Effectif à temps complet	Effectif à temps non complet	Titulaire	Non titulaire		
	Emplois fonctionnels	2	0		2	0	1	0	1	1
A	Directeur Général des Services	1	0		1	0	1	0	1	1
A	Directeur Général Adjoint des Services	1	0		1	0	0	0	0	0
	Filière Administrative	35	2	-9	28	0	14	5	19	19
A	Attaché hors classe	1	0	-1	0	0	0	0	0	0
A	Attaché principal	3	0	-1	2	0	2	0	2	2
A	Attaché	8	2	-3	7	0	4	2	6	6
B	Rédacteur principal de 1ère classe	5	0	-3	2	0	0	0	0	0
B	Rédacteur principal de 2ème classe	3	0	-1	2	0	1	0	1	1
B	Rédacteur	6	0		6	0	3	2	5	5
C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	2	0	+1	3	0	0	0	0	0
C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	3	0		3	0	3	0	3	3
C	Adjoint administratif	4	0	-1	3	0	1	1	2	2
	Filière Technique	42	0	-27	15	0	8	4	12	12
A	Ingénieur hors classe	1	0	-1	0	0	0	0	0	0
A	Ingénieur principal	3	0	-3	0	0	0	0	0	0
A	Ingénieur	9	0	-6	3	0	0	1	1	1
B	Technicien principal 1ère classe	4	0	-4	0	0	0	0	0	0
B	Technicien principal de 2ème classe	4	0	-4	0	0	0	0	0	0
B	Technicien	8	0	-5	3	0	1	2	3	3
C	Agent de maîtrise principal	1	0		1	0	1	0	1	1
C	Agent de maîtrise	4	0	-1	3	0	2	1	3	3
C	Adjoint technique principal de 1ère classe	1	0	-1	0	0	0	0	0	0
C	Adjoint technique principal de 2ème classe	0	0		0	0	0	0	0	0
C	Adjoint technique	7	0	-2	5	0	4	0	4	4
	Filière Animation	7	4	0	7	4	2	5	5,2	8
B	Animateur principal de 1ère classe	0	0		0	0	0	0	0	0
B	Animateur principal de 2ème classe	0	0		0	0	0	0	0	0
B	Animateur	1	0	-1	0	0	0	0	0	0
C	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	0	0	+1	1	0	0	0	0	0
C	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	2	0		2	0	1	0	1	1
C	Adjoint d'animation	4	4		4	4	1	5	4,2	7
	Filière Médico-Sociale	11	3	-11	3	0	1	2	3	3
A	Conseiller hors classe socio-éducatif	0	0		0	0	0	0	0	0
A	Conseiller supérieur socio-éducatif	0	0		0	0	0	0	0	0
A	Conseiller socio-éducatif	1	0	-1	0	0	0	0	0	0
A	Infirmier en Soins Généraux hors classe	0	0		0	0	0	0	0	0
A	Infirmier en Soins Généraux	1	0	-1	0	0	0	0	0	0
A	Educateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle	1	0		1	0	1	0	1	1
A	Educateur de Jeunes Enfants	2	0	-1	1	0	0	1	1	1
A	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	0	0		0	0	0	0	0	0
A	Assistant socio-éducatif	1	0		1	0	0	1	1	1
B	Auxiliaire de Puériculture de classe supérieure	2	2	-4	0	0	0	0	0	0
B	Auxiliaire de Puériculture de classe normale	1	0	-1	0	0	0	0	0	0
C	ATSEM principal de 1ère classe	1	1	-2	0	0	0	0	0	0
C	ATSEM principal de 2ème classe	1	0	-1	0	0	0	0	0	0
	TOTAUX	97	9	-47	55	4	26	16	40,2	43

Point n° 03 : TRAVAUX - Travaux de mise en œuvre de contrôle d'accès en déchèteries - Avenants n°1 des déchèteries de Guénange et Kœnigsmacker

Dans le cadre de la mise en œuvre de contrôles d'accès en déchèteries, le lot 1 relatif à la déchèterie de Guénange et le lot 2 relatif à la déchèterie de Kœnigsmacker ont été notifiés le 28 mars 2023 à l'entreprise COLAS - 57120 MARLY, et ce, pour un montant s'élevant à :

- Lot 1 : 59 137,00€ HT,
- Lot 2 : 63 718,50€ HT.

Lors de l'exécution des travaux, l'entreprise COLAS s'est heurtée à différentes difficultés, détaillées dans le rapport en annexe, modifiant ainsi les conditions d'exécution initialement prévues et remettant en cause les éléments du Dossier de Consultation des Entreprises sur la base desquels l'entreprise avait établi son offre.

Cela a pour conséquence des surcoûts directs liés à des travaux supplémentaires, dont le détail se trouve en annexe.

Le surcoût du lot 1 - Guénange représente un montant de 18 883,80€ HT.
Cet avenant n°1 porte ainsi le montant du marché à 78 020,80€ HT (+31,93%).

Le surcoût du lot 2 - Kœnigsmacker représente un montant de 6 391,10€ HT
Cet avenant n°1 porte ainsi le montant du marché à 70 109,60 € HT (+10,03%).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du 28 juillet 2020 donnant délégation au Bureau Communautaire,

Vu l'avis favorable de la commission des Marchés en Procédure adaptée consultée par mail en date du 06 septembre 2023,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- DE VALIDER les termes de l'avenant n°1 des lots 1 et 2 de la société COLAS, tel que présenté ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 des lots 1 et 2 ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à prendre toute décision et à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

MODIFICATION MARCHÉ N° 1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ARC MOSELLAN
8 Rue du Moulin - 57920 BUDING
Tel. 03 82 83 21 57 – contact@arcmosellan.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

COLAS
Zone Districale – Rue des Garennes – CS 50075 – 57152 MARLY Cedex

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

C.C. de l'ARC MOSELLAN | Travaux de mise en œuvre de contrôle d'accès en déchèteries
Lot n°02 : déchèterie de Koenigsmacker

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 28.03.2023

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :

Période de préparation : 4 semaines

Délai de travaux : 4 semaines

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 63.718,50 € HT
- Montant TTC : 76.462,20 € TTC

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :
 - Introduction et validation de prix supplémentaires
 - Ajustement de quantités du marché

Pour un montant total de 6.391,10 €.

Le calcul des quantités réellement exécutées amène une modification du DQE détaillée dans le document joint.

Certains linéaires de tranchées en chaussée ont été basculés en espaces verts. Le calcul des quantités réellement exécutées apporte des moins-values données dans le détail quantitatif estimatif de - 3 715,70 €.

Les linéaires de bordures démolies et les surfaces de structure ont été augmentés. Le calcul des quantités réellement exécutées apporte des plus-values données dans le détail quantitatif estimatif de + 365,00 €.

Les linéaires de bordures T2 en butée transformés en marquage, représentant des moins-values de - 720,00 €.

Le raccordement des bornes et des barrières étant géré par une entreprise externe au marché, le calcul des quantités réellement exécutées apporte des moins-values données dans le détail quantitatif estimatif de - 1 600,00 €.

Le raccordement des caméras nécessite un recâblage complet (impossibilité de création de jonction), le calcul des quantités réellement exécutées apporte des plus-values données dans le détail quantitatif estimatif de + 772,00 €.

Prix-nouveaux :

Plusieurs prix agrémentent le marché pour donner suites aux différentes demandes et/ou permettre la résolution de problèmes non-prévus au marché :

- PN1 : Complément de plan de conception : + 400,00 €

Ce prix est expliqué par les nombreuses modifications des plans d'exécution postérieures au démarrage du chantier.

- PN2 : Dalle béton ép. 20cm : + 6 560,00 €

La surface d'enrobé prévue au niveau de la zone de stockage n'aurait pas été pérenne dans le temps, et est remplacée par une dalle béton de 80m². Une moins-value de - 1462,80 € d'enrobé est à prendre en compte dans le montant global/

- PN3 : Marquage STOP : + 84,00 €

- PN4 : Fourniture et pose panneau STOP : + 290,00 €

- PN5 : Masquage flèche par enduit noir : + 105,00 €

- PN6 : Masquage ligne STOP : + 80,00 €

- PN7 : Masquage ligne jaune bennes : + 350,00 €

- PN8 : Regards de tirages : + 1 750,00 €

Il a été ajouté des regards de tirage en raison des longs linéaires de branchement sans regards intermédiaires.

- PN9 : Massifs de candélabres : + 460,00 €

- PN10 : Modification du coffret extérieur, y compris séparation des départs et ajouts : + 990,80 €

Le coffret a subi des modifications internes afin de réaliser l'ensemble des branchements nécessaires.

- PN11 : Fourniture de poteaux de clôture : + 100,00 €

- PN12 : Fourniture de poteaux de clôture : + 120,00 €

Les prix PN11 et PN12 permettent la réparation des clôtures devenues endommagées avant le démarrage des travaux.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,00%
- Montant HT : 6.391,10 € HT
- Montant TTC : 7.669,32 € TTC
- % d'écart introduit par l'avenant : + 10,03 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 70.109,60 € HT
- Montant TTC : 84.131,52 € TTC

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Travaux de mise en oeuvre de contrôle d'accès en déchèterie Lot 2 : déchèterie de KOENIGSMACKER Avenant n°1									
N°	Désignation des ouvrages	U	Qté	PU (€ H.T.)	Total	Marché COLAS		Marché + Av. 1	
						Qté	Total	Qté	Total
1 PRESTATIONS GENERALES									
1.1 Etudes									
1.1.1	Etudes d'exécution	tr	1.00	1 900,00 €	1 500,00 €	- €	1.00	1 500,00 €	1 500,00 €
PN1	Complément de plan en conception	tr	1.00	400,00 €	- €	1.00	400,00 €	1.00	400,00 €
1.1.2	Constat d'huissier	tr	1.00	550,00 €	550,00 €	- €	1.00	550,00 €	550,00 €
1.2 Préparation de chantier									
1.2.1	Préparation de chantier	tr	1.00	9 500,00 €	9 500,00 €	- €	1.00	9 500,00 €	9 500,00 €
1.2.2	Installation de chantier	tr	1.00	500,00 €	500,00 €	- €	1.00	500,00 €	500,00 €
Sous total Prestations Générales									
					12 050,00 €		400,00 €		12 450,00 €
2 TRAVAUX PREPARATOIRES									
2.1 Préparation du terrain									
2.1.1	Nivelage	tr	1.00	400,00 €	400,00 €	- €	1.00	400,00 €	400,00 €
2.1.2	Abatage d'arbre	u	2.00	90,00 €	180,00 €	- €	2.00	180,00 €	180,00 €
2.1.3	Réfection du site	tr	1.00	500,00 €	500,00 €	- €	1.00	500,00 €	500,00 €
2.2 Dépose soignée, sans repose									
2.2.1	Voirie	tr	1.00	- €	- €	- €	1.00	- €	- €
2.2.1.1	Bordure et caniveau	m	35.00	32,00 €	1 120,00 €	10,00	320,00 €	45,00	1 440,00 €
2.3	Dépose soignée et repose	tr	1.00	- €	- €	- €	1.00	- €	- €
2.3.1	Cloture	m	15.00	12,00 €	180,00 €	- €	15,00	180,00 €	180,00 €
2.3	Démolition / réfection de revêtement	tr	1.00	- €	- €	- €	1.00	- €	- €
2.3.1	Espaces Verts	m²	25.00	4,50 €	112,50 €	120,00	540,00 €	145,00	652,50 €
Sous total Travaux Préparatoires									
					2 492,50 €		960,00 €		3 352,50 €
3 TERRASSEMENTS GENERAUX									
3.1 Décapage de Terre Végétale									
3.1.2	Evacuation	m³	50.00	38,00 €	1 900,00 €	- €	50,00	1 900,00 €	1 900,00 €
3.2	Terrassement en pleine masse	tr	1.00	- €	- €	- €	1.00	- €	- €
3.2.1	En déblais évacués	m³	175.00	12,00 €	2 100,00 €	- €	175,00	2 100,00 €	2 100,00 €
3.3	Démolitions	tr	1.00	- €	- €	- €	1.00	- €	- €
3.3.1	Voirie	tr	1.00	- €	- €	- €	1.00	- €	- €
3.3.1.1	Découpe soignée du revêtement	m	45.00	0,10 €	4,50 €	- €	45,00	4,50 €	4,50 €
Sous total Terrassements Généraux									
					4 004,50 €		- €		4 004,50 €
4 VOIRIE									
4.1 Eléments de blocage de voirie									
4.1.1	Bordures et caniveaux béton	tr	1.00	- €	- €	- €	1.00	- €	- €
4.1.1.1	T2 + CS1	m	60.00	70,00 €	4 200,00 €	- €	60,00	4 200,00 €	4 200,00 €
4.1.1.2	T2 pour butée benne	m	3.00	240,00 €	720,00 €	-3,00	- 720,00 €	- €	- €
4.2 Structures									
4.2.1	Chaussée	tr	1.00	- €	- €	- €	1.00	- €	- €
4.2.1.1	Dresserment de fond de forme	m²	230.00	5,50 €	1 265,00 €	5,00	27,50 €	235,00	1 292,50 €
4.2.1.2	Géotextile	m²	230.00	3,50 €	805,00 €	5,00	17,50 €	235,00	822,50 €
4.2.1.3	Couche de forme - Ø150 - Ø31 ou R21 - ép. 50cm	m²	120.00	42,00 €	5 040,00 €	- €	120,00	5 040,00 €	5 040,00 €
4.2.1.4	Couche de fondation - Ø31.5 - Ø31 ou R21 - ép. 25cm	m²	60.00	32,00 €	1 920,00 €	- €	60,00	1 920,00 €	1 920,00 €
4.3 Revêtements de surface									
4.3.1	Chaussée	tr	1.00	- €	- €	- €	1.00	- €	- €
4.3.1.1	Balayage	m²	230.00	0,80 €	184,00 €	-44,00	- 51,20 €	166,00	132,80 €
4.3.1.2	Couche d'imprégnation	m²	230.00	0,90 €	207,00 €	-44,00	- 57,60 €	166,00	149,40 €
4.3.1.3	Couche d'aérochocage	m²	230.00	2,10 €	483,00 €	-44,00	- 134,40 €	166,00	348,60 €
4.3.1.4	Béton bitumineux Ø10 dosé à 168 kg/m³	m²	230.00	19,00 €	4 370,00 €	-44,00	- 1 216,00 €	166,00	3 154,00 €
PN2	Dalle béton ép. 20 cm	m²	80.00	82,00 €	6 560,00 €	80,00	6 560,00 €	80,00	6 560,00 €
4.4 Marquage résine									
4.4.1	Zébrons	m	15.00	25,00 €	375,00 €	- €	15,00	375,00 €	375,00 €
4.4.2	Flèche directionnelle	u	4.00	43,00 €	172,00 €	- €	4,00	172,00 €	172,00 €
PN3	Marquage ligne STOP	tr	1.00	12,00 €	- €	7,00	84,00 €	7,00	84,00 €
PN4	Fourniture et pose panneau STOP	u	1.00	290,00 €	- €	1,00	290,00 €	1,00	290,00 €
PN5	Marquage flèche par anduit noir	u	35.00	3,00 €	105,00 €	- €	3,00	105,00 €	105,00 €
PN6	Marquage ligne STOP	m	8.00	10,00 €	80,00 €	- €	10,00	80,00 €	80,00 €
PN7	Marquage ligne jaune benne	m	5.00	70,00 €	350,00 €	- €	70,00	350,00 €	350,00 €
4.5 Mobilier urbain									
4.5.1	Puis béton - Ø20cm, ht:60cm	u	3.00	640,00 €	1 920,00 €	- €	3,00	1 920,00 €	1 920,00 €
4.6 Equipement									
4.6.1	Remplacement des matières pour benne (8 benne)	tr	1.00	3 400,00 €	3 400,00 €	- €	1.00	3 400,00 €	3 400,00 €
Sous total Voirie									
					25 061,00 €		9 334,90 €		30 395,90 €
5 SYSTEME BADGE									
5.1 Terrassements									
5.1.1	En tranchée	m³	240.00	12,00 €	2 880,00 €	-110,00	- 1 320,00 €	130,00	1 560,00 €
5.1.2	Lit de pose et enrobage	m³	100.00	21,00 €	2 100,00 €	-48,00	- 1 008,00 €	52,00	1 092,00 €
5.1.3	Remblais en matériaux concassés	m³	145.00	1,50 €	217,50 €	-67,00	- 100,50 €	78,00	117,00 €
5.1.4	Plus value au prix 5.1.1 pour utilisation de B.R.H.	m³	25.00	16,00 €	400,00 €	-23,00	- 368,00 €	2,00	32,00 €
5.1.5	Plus value au prix 5.1.1 pour terrassement manuel	m³	15.00	16,00 €	240,00 €	- €	15,00	240,00 €	240,00 €
5.1.6	Planche de convenue	tr	1.00	500,00 €	500,00 €	- €	1,00	500,00 €	500,00 €

N°	Désignation des ouvrages	U	Qté	PU (€ H.T.)	Total	Marché COLAS		Marché + Av. 1	
						Qté	Total	Qté	Total
6 ECLAIRAGE PUBLIC / VIDEO SURVEILLANCE									
6.1 Terrassements									
6.1.1	En tranchée	m³	40.00	12,00 €	480,00 €	- €	- €	40,00	480,00 €
6.1.2	Lit de pose et enrobage	m³	15.00	21,00 €	315,00 €	- €	- €	15,00	315,00 €
6.1.3	Remblais en matériaux concassés	m³	25.00	1,50 €	37,50 €	- €	- €	25,00	37,50 €
6.1.4	Plus value au prix 6.1.1 pour terrassement manuel	m³	2.00	16,00 €	32,00 €	- €	- €	2,00	32,00 €
6.1.5	Planche de convenue	tr	1.00	500,00 €	500,00 €	- €	- €	1,00	500,00 €
6.2 Câbles									
6.2.1	4x25 mm² Cu	m	35.00	9,00 €	315,00 €	16,00	144,00 €	51,00	459,00 €
6.2.2	Cablette ovule nu pour mise à la terre	m	35.00	7,00 €	245,00 €	8,00	56,00 €	43,00	301,00 €
6.2.3	Cablage vidéosurveillance	m	35.00	7,00 €	245,00 €	68,00	476,00 €	103,00	721,00 €
6.3 Gaines et Fourreaux									
6.3.1	Gaines TPC - rouge	tr	1.00	- €	- €	- €	- €	- €	- €
6.3.1.1	Ø63 - rouge	m	35.00	5,00 €	175,00 €	8,00	40,00 €	43,00	215,00 €
6.3.1.2	Ø63 - vert	m	35.00	5,00 €	175,00 €	8,00	40,00 €	43,00	215,00 €
6.4 Candélabres									
6.4.1	Candélabre avec projecteur LED	u	2.00	1 600,00 €	3 200,00 €	- €	- €	2,00	3 200,00 €
PN9	Messifs de candélabres	u	1.00	230,00 €	- €	2,00	460,00 €	2,00	460,00 €
6.5 Grillage avertisseur									
6.5.1	Rouge	m	35.00	1,00 €	35,00 €	8,00	8,00 €	43,00	43,00 €
6.5.2	Vert	m	35.00	1,00 €	35,00 €	8,00	8,00 €	43,00	43,00 €
6.6 Remise d'ouvrage									
6.6.1	Essais et contrôles	tr	1.00	330,00 €	330,00 €	- €	- €	1,00	330,00 €
6.6.2	Récolement	tr	1.00	500,00 €	500,00 €	- €	- €	1,00	500,00 €
Sous total Eclairage public									
					6 619,50 €		1 232,00 €		7 851,50 €
7 TRAVAUX MODIFICATIFS									
PN10	Modification du coffret extérieur, yis départ et ajouts	Ets	1.00	990,80 €	- €	1,00	990,80 €	1,00	990,80 €
PN11	Fourniture de poteaux de clôture	u	2.00	50,00 €	- €	2,00	100,00 €	2,00	100,00 €
PN12	Fourniture de panneaux de clôture	u	2.00	60,00 €	- €	2,00	120,00 €	2,00	120,00 €
Sous total Travaux modificatifs									
					- €		1 210,80 €		1 210,80 €
RECAPITULATIF									
					12 050,00 €		400,00 €		12 450,00 €
					2 492,50 €		860,00 €		3 352,50 €
					4 004,50 €		- €		4 004,50 €
					25 061,00 €		5 334,80 €		30 395,80 €
					13 491,00 €		- €		13 491,00 €
					6 619,50 €		1 232,00 €		7 851,50 €
					- €		1 210,80 €		1 210,80 €
MONTANT TOTAL EN EUROS H.T.					63 718,50 €		6 391,10 €		70 109,60 €
TVA 20% EN EUROS					12 743,70 €		1 278,32 €		14 021,92 €
MONTANT TOTAL EN EUROS T.T.C.					76 462,20 €		7 669,32 €		84 131,52 €

Fait à le

Cachet et signature de l'entrepreneur

C.C. de l'ARC MOSELLAN
Travaux de mise en œuvre de contrôle d'accès en déchèterie
Lot 2 : déchèterie de KOENIGSMACKER
Avenant n°1

ADDITIF AU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	Désignation des ouvrages	Unité	Prix Unitaire
PN1	Complément de plan en conception	fft	400.00 €
	<i>Le forfait : quatre cents euros</i>		
PN2	Dalle béton ép. 20 cm	m ²	82.00 €
	<i>Le mètre carré : quatre vingt deux euros</i>		
PN3	Marquage ligne STOP	ml	12.00 €
	<i>Le mètre linéaire : douze euros</i>		
PN4	Fourniture et pose panneau STOP	U	290.00 €
	<i>L'unité : deux cent quatre vingt-dix euros</i>		
PN5	Masquage flèche par enduit noir	U	35.00 €
	<i>L'unité : trente-cinq euros</i>		
PN6	Masquage ligne STOP	ml	8.00 €
	<i>Le mètre linéaire : huit euros</i>		
PN7	Marquage ligne jaune bennes	ml	5.00 €
	<i>Le mètre linéaire : cinq euros</i>		
PN8	Regards de tirages	U	350.00 €
	<i>L'unité : Trois cent cinquante euros</i>		
PN9	Massifs de candélabres	U	230.00 €
	<i>L'unité : deux cent trente euros</i>		
PN10	Modification du coffret extérieur, y/c départs et ajouts	Ens	990.80 €
	<i>L'ensemble : neuf cent quatre-vingt-dix euros et quatre-vingt centimes</i>		
PN11	Fourniture de poteaux de clôture	u	50.00 €
	<i>L'unité : cinquante euros</i>		
PN12	Fourniture de panneaux de clôture	u	60.00 €
	<i>L'unité : soixante euros</i>		

Fait à, le

Cachet et signature de l'entrepreneur



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

MODIFICATION MARCHÉ N° 1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ARC MOSELLAN
8 Rue du Moulin - 57920 BUDING
Tel. 03 82 83 21 57 – contact@arcmosellan.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

COLAS
Zone Districale – Rue des Garennes – CS 50075 – 57152 MARLY Cedex

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

C.C. de l'ARC MOSELLAN | Travaux de mise en œuvre de contrôle d'accès en déchèteries
Lot n°01 : déchèterie de Guénange

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 28.03.2023

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :

Période de préparation : 4 semaines

Délai de travaux : 3 semaines

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 59.137,00 € HT
- Montant TTC : 70.964,40 € TTC

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

- Introduction et validation de prix supplémentaires
- Ajustement de quantités du marché

Pour un montant total de 18.883,80 € HT.

Le calcul des quantités réellement exécutées amène une modification du DQE détaillée dans le document joint.

Les linéaires de dépose bordure/clôtures, découpe de revêtement et pose de bordure T2+CS1 ont été augmentés. Le calcul des quantités réellement exécutées apporte des plus-values données dans le détail quantitatif estimatif de + 312,50 €.

Lors de la réunion de chantier du 01/08/23, il a été constaté, par le sous-traitant de l'entreprise COLAS devant réaliser les raccordements électriques, l'absence d'armoire TGBT, et une insuffisance de branchement possible dans l'armoire extérieur existante, nécessitant un remplacement complet du réseau électrique. Le calcul des quantités réellement exécutées apporte des moins-values données dans le détail quantitatif estimatif de - 3000,00 €.

Le raccordement des bornes et des barrières étant géré par une entreprise externe au marché, le calcul des quantités réellement exécutées apporte des moins-values données dans le détail quantitatif estimatif de - 1 585,00 €.

Les surfaces de dalles et zébras et les linéaires de caniveaux ont été réduits. Le calcul des quantités réellement exécutées apporte des moins-values données dans le détail quantitatif estimatif de - 1 863,00 €.

Le raccordement des caméras nécessite un recâblage complet (impossibilité de création de jonction), le calcul des quantités réellement exécutées apporte des plus-values données dans le détail quantitatif estimatif de + 1 159,00 €.

Prix-nouveaux :

Plusieurs prix agrémentent le marché pour donner suites aux différentes demandes et/ou permettre la résolution de problèmes non-prévus au marché :

- PN1 : Canalisation de raccordement y compris fouille : + 2 310,00 €
- PN2 : Réfection d'enrobés sur fouilles réseaux secs : + 7 800,00 €
- PN3 : Murs en L hauteur 1,25ml : + 0 €
- PN4 : Murs en L hauteur 1,00ml : + 0 €
- PN5 : Marquage d'un panneau de stationnement interdit devant accès nouveau : + 180,00 €
- PN6 : Marquage STOP : + 120,00 €
- PN7 : Massifs pour candélabres : + 460,00 €
- PN8 : Coffret extérieurs 2 portes : + 5 886,30 €
Remplacement de l'ancien coffret qui ne permettait pas le raccordement de l'ensemble des réseaux (nombre de module insuffisant).
- PN9 : Protection des réseaux existants : + 440,00 €
- PN10 : Murs en L hauteur 70 cm : + 580,00 €
- PN11 : Murs en L hauteur 50 cm : + 2 384,00 €
Les murs étaient nécessaires afin de reprendre la différence de niveau entre la dalle et le terrain naturel.
- PN12 : Dissimulation de réseaux : + 480,00 €
Ce prix comprend la mise en place d'un réseau derrière le bungalow où le terrassement n'était pas possible, sauf terrassement manuel ou démontage complet de la clôture
- PN13 : Fourniture et pose d'un garde-corps hauteur 1,20m : + 1 360,00 €
Ce prix permet de sécuriser la différence de niveau entre la dalle réalisée et la voie circulée engendrant un risque de chute.

- PN14 : Modification début de bateau bordures y/c coupe et reprise béton : + 1 860,00 €
Ce prix permet d'élargir l'accès à la plate-forme sur le point avec une différence de niveau moindre.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,00%
- Montant HT : 18.883,80 € HT
- Montant TTC : 22.660,56 € TTC
- % d'écart introduit par l'avenant : + 31,93 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 78.020,80 € HT
- Montant TTC : 93.624,96 € TTC

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Travaux de mise en œuvre de contrôle d'accès en déchèterie Lot 1 : déchèterie de GUENANGE Avenant n°1									
N°	Designation des ouvrages	U	Marché CCAM			Avenant n°1		Marché + Av. 1	
			Qté	P.U. (€ HT)	Total	Qté	Total	Qté	Total
1 PRESTATIONS GENERALES									
1.1	Etudes								
1.1.1	Etudes d'exécution	m	1,00	1 500,00 €	1 500,00 €	- €	- €	1,00	1 500,00 €
1.1.2	Consult d'expertise	m	1,00	550,00 €	550,00 €	- €	- €	1,00	550,00 €
1.2	Préparation de chantier					- €	- €		- €
1.2.1	Installation de chantier	m	1,00	9 500,00 €	9 500,00 €	- €	- €	1,00	9 500,00 €
1.2.2	Piquetage	m	1,00	1 000,00 €	1 000,00 €	- €	- €	1,00	1 000,00 €
Sous total Prestations Générales					12 550,00 €		- €		12 550,00 €
2 TRAVAUX PREPARATOIRES									
2.1	Préparation du terrain					- €	- €		
2.1.1	Nettoyage	m	1,00	390,00 €	390,00 €	- €	- €	1,00	390,00 €
2.1.2	Abattage d'arbre	u	1,00	85,00 €	85,00 €	- €	- €	1,00	85,00 €
2.2	Dépose soignée, sans repose					- €	- €		- €
2.2.1	Voiture					- €	- €		- €
2.2.1.1	Bordure et caniveaux	m	35,00	1,00 €	35,00 €	1,00	1,00 €	35,00	35,00 €
2.2.1.2	Côture	m	5,00	85,00 €	425,00 €	1,00	85,00 €	5,00	510,00 €
Sous total Travaux Préparatoires					835,00 €		85,00 €		1 024,00 €
3 TERRASSEMENTS GENERAUX									
3.1	Décapage de Terre Végétale					- €	- €		
3.1.2	Excavation	m³	25,00	31,00 €	775,00 €	- €	- €	25,00	775,00 €
3.2	Terrassement en plâtre massif					- €	- €		
3.2.1	En déblai excavée	m³	60,00	9,00 €	540,00 €	- €	- €	60,00	540,00 €
3.3	Démolition					- €	- €		- €
3.3.1	Voiture					- €	- €		- €
3.3.1.1	Décapage soignée du revêtement	m	15,00	0,50 €	7,50 €	45,00	22,50 €	60,00	30,00 €
Sous total Terrassements Généraux					1 322,00 €		22,50 €		1 344,50 €
4 VOITRE									
4.1	Éléments de blocage de voirie								
4.1.1	Bordures et caniveaux								
4.1.1.1	T2 + CS1	m	30,00	6,00 €	180,00 €	34,00	204,00 €	64,00	384,00 €
4.1.1.2	Caniveau Ø200mm avec grille forte D400	m	20,00	85,00 €	1 700,00 €	-15,00	- 1 275,00 €	5,00	425,00 €
PN1	Canivellation de recouvrement comprise bouille	m		116,00 €	- €	21,00	2 310,00 €	21,00	2 310,00 €
4.2	Structures					- €	- €		- €
4.2.1	Chaussée					- €	- €		- €
4.2.1.1	Dressement de fond de forme	m²	70,00	3,20 €	224,00 €	- €	- €	70,00	224,00 €
4.2.1.2	Géotextile	m²	70,00	1,70 €	119,00 €	- €	- €	70,00	119,00 €
4.2.1.3	Couche de forme - Ø90 - Ø31 ou Ø21 - ép. 50cm	m²	35,00	43,00 €	1 505,00 €	- €	- €	35,00	1 505,00 €
4.2.1.4	Couche de fondation - Ø91.5 - Ø31 ou Ø21 - ép. 25cm	m²	20,00	20,00 €	400,00 €	- €	- €	20,00	400,00 €
4.2.2	Plateforme bungalow					- €	- €		- €
4.2.2.1	Dressement de fond de forme	m²	40,00	3,20 €	128,00 €	-10,00	- 32,00 €	30,00	96,00 €
4.2.2.2	Géotextile	m²	40,00	1,70 €	68,00 €	-10,00	- 17,00 €	30,00	51,00 €
4.2.2.3	Couche de fondation - concassé Ø50 ép. 0,20m	m²	10,00	20,00 €	200,00 €	- €	- €	10,00	200,00 €
4.3	Revêtements de surface					- €	- €		- €
4.3.1	Chaussée					- €	- €		- €
4.3.1.1	Sélagage	m²	70,00	4,00 €	280,00 €	- €	- €	70,00	280,00 €
4.3.1.2	Couche d'imprégnation	m²	70,00	6,90 €	483,00 €	- €	- €	70,00	483,00 €
4.3.1.3	Couche d'accrochage	m²	70,00	8,00 €	560,00 €	- €	- €	70,00	560,00 €
4.3.1.4	Béton bitumineux Ø10 dosé à 166 kg/m³	m²	70,00	45,00 €	3 150,00 €	- €	- €	70,00	3 150,00 €
PN2	Réfection d'encroûtes sur bouillies réseaux secs	m²		65,00 €	- €	120,00	7 800,00 €		7 800,00 €
4.3.2	Plateforme bungalow					- €	- €		- €
4.3.2.1	Dalle béton - Ep. 0,20m	m²	40,00	32,00 €	1 280,00 €	-14,00	- 448,00 €	26,00	832,00 €
PN3	Murs en L hauteur 1,25m	m		325,00 €	- €	- €	- €		- €
PN4	Murs en L hauteur 1,00m	m		305,00 €	- €	- €	- €		- €
4.4	Marquage rétro					- €	- €		- €
4.4.1	Zébra	m²	135,00	13,00 €	1 755,00 €	-7,00	- 91,00 €	128,00	1 664,00 €
4.4.2	Plaque de stationnement	u	29,00	12,00 €	348,00 €	- €	- €	29,00	348,00 €
4.4.3	Flèches directionnelles	u	4,00	15,00 €	60,00 €	- €	- €	4,00	60,00 €
4.4.4	Ligne continue	m	45,00	2,00 €	90,00 €	- €	- €	45,00	90,00 €
PN5	Marquage d'un panneau d'un stationnement interdit devant accès nouveau	u		180,00 €	- €	1,00	180,00 €	1,00	180,00 €
PN6	Marquage STOP	m		12,00 €	- €	10,00	120,00 €	10,00	120,00 €
4.5	Mobilier					- €	- €		- €
4.5.1	Plot béton - Ø20 ht.50	u	1,00	640,00 €	640,00 €	- €	- €	1,00	640,00 €
4.5.2	Création d'un portail d'accès à véhicules	f	1,00	2 500,00 €	2 500,00 €	- €	- €	1,00	2 500,00 €
4.6	Équipements					- €	- €		- €
4.6.1	Remplacement des matériels pour benne (10 bennes)	m	1,00	4 300,00 €	4 300,00 €	- €	- €	1,00	4 300,00 €
4.6.2	Déplacement du TGBT	m	1,00	3 000,00 €	3 000,00 €	-1,00	- 3 000,00 €		- €
Sous total Voirie					22 942,00 €		8 781,00 €		28 693,00 €
5 SYSTEMES BADGE									
5.1	Terrassements					- €	- €		
5.1.1	En tranchée	m³	95,00	12,00 €	1 140,00 €	- €	- €	95,00	1 140,00 €
5.1.2	Lit de pose et enrobage	m³	40,00	20,00 €	800,00 €	- €	- €	40,00	800,00 €
5.1.3	Rembais en matériaux concassés	m³	55,00	20,00 €	1 100,00 €	- €	- €	55,00	1 100,00 €
5.1.4	Plus valeur au prix 11.1.1 pour utilisation de B.R.H.	m³	10,00	16,00 €	160,00 €	- €	- €	10,00	160,00 €
5.1.5	Plus valeur au prix 11.1.1 pour terrassement manuel	m³	5,00	16,00 €	80,00 €	- €	- €	5,00	80,00 €
5.1.6	Plancher de convenue	m	1,00	800,00 €	800,00 €	- €	- €	1,00	800,00 €
5.2	Câbles					- €	- €		- €
5.2.1	Alimentation électrique - 3G 2.5mm²	m	80,00	3,90 €	312,00 €	- €	- €	80,00	312,00 €
5.2.2	Câble de commande - 4*0.5 LYCY	m	75,00	6,90 €	517,50 €	10,00	69,00 €	85,00	586,50 €

Travaux de mise en œuvre de contrôle d'accès en déchèterie Lot 1 : déchèterie de GUENANGE Avenant n°1									
N°	Désignation des ouvrages	U	Marché OCLAS		Avenant n°01		Marché - Av. 1		
			Qté	PJ (H.T.)	Qté	Total	Qté	Total	
5.2.3	Câble ethernet	m	20,00	8,50 €	130,00 €	10,00	85,00 €	30,00	195,00 €
5.2.4	Câble induit - Ø 75mm²	m	10,00	2,50 €	25,00 €	-10,00	- 25,00 €	-	- €
5.2.5	Boucle inductive de détection	u	3,00	520,00 €	1 560,00 €	-3,00	- 1 560,00 €	-	- €
5.3	Gaines et Fourreaux								
5.3.1	Gaine TPC - rouge	m	75,00	2,50 €	187,50 €	-	- €	75,00	187,50 €
5.3.1.1	Gaine Ø20 pour câble de commande	m	70,00	4,00 €	280,00 €	-	- €	70,00	280,00 €
5.3.1.2	Ø40 - rouge	m	20,00	4,50 €	90,00 €	-	- €	20,00	90,00 €
5.4	Génie civil								
5.4.1	Massif pour borne - Ø700mm	u	1,00	350,00 €	350,00 €	-	- €	1,00	350,00 €
5.4.2	Massif pour barrière 4m - Ø700mm	u	2,00	350,00 €	700,00 €	-	- €	2,00	700,00 €
5.5	Grillage avertisseur								
5.5.1	Rouge	m	90,00	0,50 €	40,00 €	-	- €	90,00	40,00 €
5.5.2	Vert	m	95,00	0,50 €	47,50 €	-	- €	95,00	47,50 €
5.6	Remises d'ouvrage								
5.6.1	Essais et contrôles	Rs	1,00	180,00 €	180,00 €	-	- €	1,00	180,00 €
5.6.2	Récollement	Rs	1,00	500,00 €	500,00 €	-	- €	1,00	500,00 €
Sous total Eclairage public:					8 649,50 €	-	- 1 455,00 €	7 194,50 €	
6 ECLAIRAGE / VIDEO SURVEILLANCE									
6.1	Terrassements								
6.1.1	En tranchée	m³	100,00	12,00 €	1 200,00 €	-	- €	100,00	1 200,00 €
6.1.2	Lit de pose et enrobage	m³	40,00	20,00 €	800,00 €	-	- €	40,00	800,00 €
6.1.3	Remblais en matériaux concassés	m³	50,00	20,00 €	1 000,00 €	-	- €	50,00	1 000,00 €
6.1.4	Plus value au prix 11.1.1 pour utilisation de B.R.H.	m³	10,00	16,00 €	160,00 €	-	- €	10,00	160,00 €
6.1.5	Plus value au prix 11.1.1 pour terrassement manuel	m³	5,00	16,00 €	80,00 €	-	- €	5,00	80,00 €
6.1.6	Franche de convenance	Rs	1,00	600,00 €	600,00 €	-	- €	1,00	600,00 €
6.2	Câbles								
6.2.1	4x25 mm² Cu	m	90,00	11,00 €	990,00 €	-	- €	90,00	990,00 €
6.2.2	Cablote cuivre nu pour mise à la terre	m	90,00	7,50 €	675,00 €	-	- €	90,00	675,00 €
6.2.3	Câblage vidéosurveillance	m	90,00	7,00 €	630,00 €	147,00	1 029,00 €	237,00	1 660,00 €
6.3	Gaines et Fourreaux								
6.3.1	Gaine TPC - rouge	m	90,00	5,00 €	450,00 €	-	- €	90,00	450,00 €
6.3.1.1	Ø63 - rouge	m	90,00	5,00 €	450,00 €	-	- €	90,00	450,00 €
6.3.1.2	Ø63 - vert	m	90,00	5,00 €	450,00 €	-	- €	90,00	450,00 €
6.4	Candélabres								
6.4.1	Candélabre avec projecteurs	u	2,00	1 600,00 €	3 200,00 €	-	- €	2,00	3 200,00 €
PN7	Massifs pour candélabres	u	2,00	230,00 €	460,00 €	2,00	460,00 €	2,00	460,00 €
6.4.2	Déplacement candélabre - y compris massif de fondation	u	2,00	700,00 €	1 400,00 €	-	- €	2,00	1 400,00 €
6.5	Grillage avertisseur								
6.5.1	Rouge	m	90,00	1,00 €	90,00 €	-	- €	90,00	90,00 €
6.5.2	Vert	m	90,00	1,00 €	90,00 €	-	- €	90,00	90,00 €
6.6	Remises d'ouvrage								
6.6.1	Essais et contrôles	Rs	1,00	320,00 €	320,00 €	-	- €	1,00	320,00 €
6.6.2	Récollement	Rs	1,00	500,00 €	500,00 €	-	- €	1,00	500,00 €
Sous total Eclairage public:					12 735,00 €	-	1 459,00 €	14 224,00 €	
7 TRAVAUX MODIFICATIFS									
PN8	Coffret extérieur 2 portes	Ens		5 895,30 €	- €	1,00	5 895,30 €	1,00	5 895,30 €
PN9	Protection des réseaux existants	Ens		440,00 €	- €	1,00	440,00 €	1,00	440,00 €
PN10	Mur en L hauteur 75 cm	m		290,00 €	- €	2,00	580,00 €	2,00	580,00 €
PN11	Mur en L hauteur 50 cm	m		290,00 €	- €	8,00	2 364,00 €	8,00	2 364,00 €
PN12	Disimulation de réseaux	Ens		480,00 €	- €	1,00	480,00 €	1,00	480,00 €
PN13	Fourniture et pose d'un garde-corps hauteur 1,20m	Ens		1 360,00 €	- €	1,00	1 360,00 €	1,00	1 360,00 €
PN14	Modification début biseau bordure, y/c coupe et reprise béton	Ens		1 860,00 €	- €	1,00	1 860,00 €	1,00	1 860,00 €
Sous total Travaux modificatifs:					- €	12 990,30 €	-	12 990,30 €	
RECAPITULATIF									
1	PRESTATIONS GENERALES			12 550,00 €			- €		12 550,00 €
2	TRAVAUX PREPARATOIRES			938,00 €			86,00 €		1 024,00 €
3	TERRASSEMENTS GENERAUX			1 322,50 €			22,50 €		1 345,00 €
4	VOIRIE			22 942,50 €			5 751,00 €		28 693,50 €
5	SYSTEME BADGE			8 649,50 €			- 1 455,00 €		7 194,50 €
6	ECLAIRAGE / VIDEO SURVEILLANCE			12 735,00 €			1 459,00 €		14 224,00 €
7	TRAVAUX MODIFICATIFS			- €			12 990,30 €		12 990,30 €
MONTANT TOTAL EN EUROS H.T.				59 137,50 €			18 992,80 €		78 030,30 €
TVA 20% EN EUROS				11 827,50 €			3 778,56 €		15 606,06 €
MONTANT TOTAL EN EUROS T.T.C.				70 965,00 €			22 669,36 €		93 634,36 €

Fait à, le

Cachet et signature de l'entrepreneur

C.C. de l'ARC MOSELLAN
Travaux de mise en œuvre de contrôle d'accès en déchèterie
Lot 1 : déchèterie de GUENANGE
Avenant n°1

ADDITIF AU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	Désignation des ouvrages	Unité	Prix Unitaire
PN1	Canalisation de raccordement compris fouille	m	110,00 €
	Le mètre linéaire : cent dix euros		
PN2	Réfection d'enrobés sur fouilles réseaux secc	m²	86,00 €
	Le mètre carré : soixante six euros		
PN3	Murs en L hauteur 1,26m	m	326,00 €
	Le mètre linéaire : trois cent vingt six euros		
PN4	Murs en L hauteur 1,00m	m	306,00 €
	Le mètre linéaire : trois cent six euros		
PN5	Marquage d'un panneau d'un stationnement interdit devant accès nouveau	U	180,00 €
	L'unité : cent quatre vingt euros		
PN6	Marquage STOP	m	12,00 €
	Le mètre linéaire : douze euros		
PN7	Masseifs pour candélabres	U	230,00 €
	L'unité : deux cent trente euros		
PN8	Coffret extérieur 2 portes	Ens	5 895,30 €
	L'ensemble : cinq mille huit cent quatre-vingt-dix euros et trente centimes		
PN9	Protection des réseaux existants	Ens	440,00 €
	L'ensemble : quatre cent quarante euros		
PN10	Mur en L hauteur 75 cm	m	290,00 €
	Le mètre linéaire : deux cent quatre vingt dix euros		
PN11	Mur en L hauteur 50 cm	m	290,00 €
	Le mètre linéaire : deux cent quatre vingt dix euros		
PN12	Disimulation de réseaux	Ens	480,00 €
	L'ensemble : quatre cent quatre-vingt euros		
PN13	Fourniture et pose d'un garde-corps hauteur 1,20m	Ens	1 360,00 €
	L'ensemble : mille trois cent soixante euros		
PN14	Modification début biseau bordures, y/c coupe et reprise béton	Ens	1 860,00 €
	L'ensemble : mille huit cent soixante euros		

Fait à, le

Cachet et signature de l'entrepreneur

C.C. de l'ARC MOSELLAN
Travaux de mise en œuvre de contrôle d'accès en déchèterie
Lot 1 : déchèterie de GUENANGE
Lot 2 : déchèterie de KOENIGSMACKER
Avenant n°1

Etat des Prix Nouveaux - Marché de travaux de contrôle d'accès des decheteries

Lot 1 - GUENANGE			
N°	Denomination	Total	Justification
PN1	Canalisation de raccordement y compris fouille	2 310.00 €	Evacuation des eaux de ruissellement de l'accès PL crée vers le regard le plus proche.
PN2	Réfection d'enrobés sur fouilles réseaux secs	7 800.00 €	Réalisation des enrobés sur les fouilles
PN3	Murs en L hauteur 1,25ml	0.00 €	Régularisation des factures COLAS sur la dimension des murs initialement prévus
PN4	Murs en L hauteur 1,00ml	0.00 €	Régularisation des factures COLAS sur la dimension des murs initialement prévus
PN5	Marquage d'un panneau d'un stationnement interdit devant accès nouveau	180.00 €	Signalétique a destination des usagers devant l'accès des véhicules de collecte
PN6	Marquage STOP	120.00 €	Marquage du parking atenant à la decheterie
PN7	Massifs pour candélabres	460.00 €	Support béton des candélabres
PN8	Coffret extérieur 2 portes	5 886.30 €	Remplacement de l'ancien coffret vetuste qui ne permettait pas le raccordement de l'ensemble des réseaux (nombre de module insuffisant).
PN9	Protection des réseaux existants	440.00 €	Protection d'une canalisation existante pour le coulage de la dalle local agent
PN10	Mur en L hauteur 70 cm	580.00 €	Mur de soutènement des terres pour dalle stockage pour les contenants de collecte.
PN11	Mur en L hauteur 50 cm	2 384.00 €	
PN12	Dissimulation de réseaux	480.00 €	Ce prix comprend la mise en place d'une gaine devant contenir le réseau de télésurveillance derrière le bungalow où le terrassement n'était pas possible, sauf terrassement manuel ou démontage complet de la clôture.
PN13	Fourniture et pose d'un garde-corps hauteur 1,20m	1 360.00 €	Ce prix permet de sécuriser la différence de niveau entre la dalle réalisée et la voie circulée engendrant un risque de chute et également permet d'élargir l'accès à la plate-forme sur le point avec une différence de niveau moindre
PN14	Modification début de bateau bordures y/c coupe et reprise béton	1 860.00 €	

Lot 2- KOENIGSMACKER			
N°	Denomination	Total	Justification
PN1	Complément de plan en conception	400.00 €	Modification des plans de d'execution postérieur au démarrage de chantier
PN2	Dalle béton ép.20cm	6 560.00 €	Remplacement de l'enrobé par une dalle béton pour le stockage des bennes car plus résistant.
PN3	Marquage ligne STOP	84.00 €	Signalétique au niveau de la nouvelle sortie de la decheterie
PN4	Fourniture et pose panneau STOP	290.00 €	Masquage de la signalétique au sol car inversion du sens de circulation dans la decheterie
PN5	Masquage flèche par enduit noir	105.00 €	
PN6	Masquage ligne STOP	80.00 €	Longueur de tirage trop importante sans regards intermédiaires
PN7	Marquage ligne jaune bennes	350.00 €	
PN8	Regards de tirages	1 750.00 €	Support béton des candélabres
PN9	Massifs de candélabres	460.00 €	Modifications internes au coffret électrique afin de réaliser l'ensemble des branchements nécessaires
PN10	Modification du coffret extérieur y/c séparation des départs et ajouts	990.80 €	Permet la réparation des clôtures devenues endommagées avant le démarrage des travaux
PN11	Fourniture de poteaux de clôture	100.00 €	Permet la réparation des clôtures devenues endommagées avant le démarrage des travaux
PN12	Fourniture de panneaux de clôture	120.00 €	

Point n° 04 : ANIMATION - Adhésion du Moulin de Buding au Pass Culture

Le Pass Culture est un dispositif mis en place par le Ministère de la Culture et se présente sous la forme d'une application mobile géolocalisée qui répond aux pratiques sociales de consommation des nouvelles générations.

C'est un outil visant à encourager les jeunes à développer leur goût pour la Culture et diversifier leurs expériences artistiques, c'est autant un dispositif d'aide financière qu'un outil centralisant l'information artistique et culturelle d'un territoire.

Fruit d'un partenariat entre l'Etat, les acteurs culturels, l'environnement scolaire et les collectivités territoriales, le Pass Culture donne aujourd'hui toute sa place à la culture pour la jeunesse en lui permettant d'aller à sa rencontre et de s'émanciper dans l'exercice de l'autonomie de ses propres choix culturels.

Concernant l'offre individuelle, elle est accessible via une application et permet aux jeunes de bénéficier d'un crédit en fonction de leur âge (20€ à 15 ans, 30€ à 16 et 17 ans, 300€ pour tous les jeunes âgés de 18 ans).

Concernant l'offre collective, elle fait l'objet d'une réservation par leur enseignant sur une plateforme dédiée. Elle permet aux établissements scolaires de bénéficier d'un crédit en fonction du niveau scolaire (25€ pour les élèves de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e - 30€ pour les élèves de 2^e et de CAP - 20€ pour les élèves de 1^e et terminale).

Le paiement des réservations effectuées via le PASS CULTURE est soumis à un barème de remboursement.

Les structures peuvent également proposer une offre ou un évènement gratuit pour bénéficier d'une information relayée à travers l'application de Pass Culture.

Compte tenu des avantages listés ci-dessous, il est proposé que le Moulin de Buding adhère à ce dispositif afin d'inscrire des offres dans le cadre de la programmation culturelle, mais également pour le volet événementiel au titre de festivals ou manifestations organisées au Parc de la Canner.

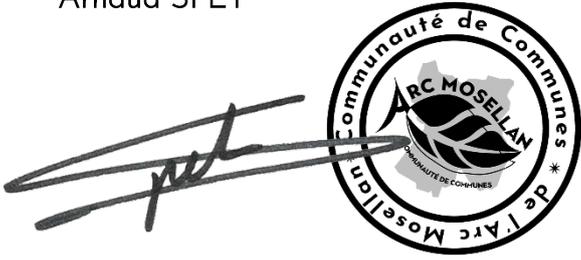
Vu les articles L. 5211-10 et L. 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER l'adhésion du Moulin de Buding au Pass Culture ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à cette adhésion.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance du Bureau Décisionnel levée à vingt heures quinze minutes.

Le Président,
Arnaud SPET



Le Secrétaire
M. Olivier SEGURA

